

Affiché au  
GRAND CAHORS le :

20 JUL. 2020



Délibération n° 15

AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-15\_02\_07\_2020-DE  
Reçu le 07/07/2020

Séance du 2 juillet 2020 à 19 heures

Le deux juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Fontanes, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (62)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal), Mme WARTEL Catherine (Arcambal), M. NICOLAON Patrick (Bellefond – La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefond – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors), M. MARX Jean-Luc (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors), M. PACAUD Denis (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), Mme DE MEIXMORON Françoise (Cahors), Mme BOUGEARD Elsa (Cahors), M. DUCHESNE François (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. VAZ Victor (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VALADE Anne-Rose (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjoul), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), Mme VOLFF Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq-Lapopie suppléant), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. BORIES Olivier (St Géry – Vers), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille), M. EYROLLES Jean-Louis (Tour-de-Faure suppléant), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels), Mme MAZEYRIE Christelle (Trespoux-Rassiels).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (12)

Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. VACANDARE Johann (Cahors – procuration donnée à M. TESTA), Mme BOUIX Catherine (Cahors en retard arrivée à 20h15), M. TREIL Jean (Douelle), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FERNANDEZ Pierre (Saint Médard), M. TEYSSÉDRE Patrick (Tour de Faure).

Procurations : 2

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-15\_02\_07\_2020-DE  
Regu le 07/07/2020

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction des Finances

Objet : Compte administratif 2019 - Syndicat SIAEP ESPERE MERCUES

A été adopté à l'unanimité

6 abstentions : M. LORIN Thierry et Mme DE MEIXMORON Françoise, M. DUCHESNE François, Mme BOUGEARD Elsa, M. NICOLAON Patrick et Mme DALBERA Marie

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 2 juillet 2020**  
**Rapporteur : Daniel JARRY**

Direction des Finances

**Objet : Compte administratif 2019 - Syndicat SIAEP ESPERE MERCUES**

Mesdames, Messieurs,

Considérant le transfert des compétences Eau et Assainissement au Grand Cahors à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

Considérant la dissolution du syndicat SIAEP D'ESPERE MERCUES en date du 21 février 2020 ;

Après avoir clôturé l'exercice 2019, je vous propose d'entériner les résultats de l'exercice 2019 du budget SIAEP D'ESPERE MERCUES.

Les écritures se décomposent comme suit :

	CA 2019				
	Recettes	Dépenses	Resultat de l'exercice	Resultat antérieur reporté	Résultat de clôture
Section de fonctionnement	402 633,90	317 738,86	84 895,04	86 107,94	171 002,98
Section d'investissement	179 516,09	149 432,89	30 083,20	181 223,44	211 306,64
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>582 149,99</b>	<b>467 171,75</b>	<b>114 978,24</b>	<b>267 331,38</b>	<b>382 309,62</b>

Ces résultats sont conformes au compte de gestion 2019 établi par M. le Trésorier Principal de Cahors.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver les résultats de l'exercice 2019 ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

